

Les loix civiles dans leur ordre naturel ,le Droit public et Legum delectus

Titre(s) : Les loix civiles dans leur ordre naturel,le Droit public et Legum delectus : Par M. Domat, avocat du Roi au siège présidial de Clermont en Auvergne. Nouvelle édition, revue, corrigée, & augmentée des troisieme & quatrieme livres du Droit public

Auteur(s) : Domat, Jean (1625-1696)

Autre(s) auteur(s) : Bouchevret, de (16..-17..)

Autre(s) responsabilité(s) : Chevalier, Louis (1663-1744) (Commentateur)
Berroyer, Claude (1655-1735) (Commentateur)
Thomassin, S. (Illustrateur)

Editeur, producteur : Paris : D. Mouchet, 1735

Description matérielle : 2 tomes en un vol. ([12], xxix [7], 522 [2] p. ; [22], 286 p. ; [10], 234 [32] p.) : ill. gr. s. c. et gr. s. b. ; in folio

Classification décimale Dewey : XVIII ème siècle

Note sur le contenu : par M. de Hericourt, avocat au Parlement. des notes de feu M. de Bouchevret, ancien avocat au Parlement, sur le Legum delectus. De celles de MM. Berroyer & Chevalier; anciens avocats au parlement, & du Supplément aux loix civiles, de M. de Jouy, avocat au Parlement, rangé à sa place dans chaque article Vol. I, traité des loix, les Loix civiles dans leur ordre naturel, le Droit public, Harangues prononcées par l'auteur de cet ouvrage,..., Legum delectus; vol. II,le troisième et quatrième livres du "Droit public", et des "Notes"

Résumé ou extrait : "Le Traité des Loix" et "Les lois civiles dans leur ordre naturel ", ainsi que dix-sept harangues prononcées par Domat paraissent de 1689 à 1694,, préfaçant pour partie le Code Napoléon."Le Droit public" sera publié en 1697.Jean Domat est le premier auteur juridique français

Sujet(s) : Droit civil France Ouvrages avant 1800Droit public 1800

Sujet - Nom commun : BV Droit romain

Adresse électronique et mode d'accès : <http://www.e-corpus.org/eng/notices/87808-Les-Loix-civiles-dans-leur-ordre-naturel-le-droit-public-et-Legum-delectus-Par-M-Domat-Nouvelle-edition-revue-corrigee-&-augmentee-des-troisieme-&-....html>